

Plate-forme du *Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques*, Groupe Est

(Initiative de militant(e)s de : Action contre le chômage 25, A Contre-Courant, Amis de l'Emancipation Sociale, ATTAC 68, Les Alternatifs de Franche-Comté, NPA Besançon et Mulhouse, Solidaires Alsace)

Quatre raisons pour abolir les dettes publiques au Nord comme au Sud !

Raison 1 : La dette publique est la conséquence d'une fiscalité injuste.

Abolir la dette publique, ce n'est jamais que faire payer en bloc aux «gros» contribuables leur arriéré d'impôts. En effet, pourquoi les Etats sont-ils de plus en plus endettés ?

- ◆ Non pas parce qu'ils dépensent trop : en France, par exemple, la part des dépenses publiques par rapport au PIB est restée à peu près fixe depuis 1980 - celle des recettes a baissé.
- ◆ Mais parce qu'ils ne prélèvent pas assez d'impôts, en taxant à la hauteur de leurs capacités contributives les entreprises et les ménages titulaires de hauts revenus et d'un gros patrimoine : les baisses des seuls impôts consenties depuis 2000 sont responsables de 400 milliards d'euros de dette publique, soit près du quart de cette dette, équivalent à 20 % du produit intérieur brut (PIB) !

Raison 2 : La dette publique est une redistribution à l'envers.

La dette publique et la prétendue nécessité de la rembourser sont directement responsables de l'aggravation des inégalités de revenus et de fortunes. En effet, la dette publique est un mécanisme qui permet tout à la fois :

- ◆ **d'enrichir doublement les plus riches.** D'une part, en tant que contribuables, ils n'ont pas à payer les impôts et les cotisations sociales qu'ils sont en capacité et en devoir de payer. D'autre part, en tant que créanciers de l'Etat et des organismes de protection sociale, ils touchent des intérêts sur l'argent qu'ils ont prêté et qu'on aurait dû leur prélever.
- ◆ **d'appauvrir doublement les plus pauvres.** D'une part, comme contribuables, parce qu'ils voient leurs impôts et cotisations sociales augmenter pour rembourser la dette publique. D'autre part, comme usagers des équipements collectifs et des services publics et comme ayants droit des prestations sociales, parce qu'ils sont victimes de la diminution des dépenses publiques destinée à limiter les déficits publics.

Raison 3 : La dette publique aggrave l'instabilité économique.

- ◆ Les titres des dettes publiques sont détenus par les organes du capital financier (grandes banques, compagnies d'assurance, fonds de placement, fonds de pension, etc.) qui centralisent l'épargne des entreprises et des ménages riches pour la prêter aux Etats. Ces titres constituent aujourd'hui près de la moitié de l'ensemble des actifs (possessions) du capital financier au niveau mondial.
- ◆ Les titres des dettes publiques sont particulièrement sûrs. Car un Etat peut toujours prélever plus d'impôts et, en cas de surendettement, rééchelonner sa dette. Il est donc bien plus

rarement en situation de défaut de paiement qu'un particulier (entreprise ou ménage) et ne fait jamais faillite à proprement parler : un éventuel défaut de paiement est suivi d'une restructuration de la dette ou... de sa récusation.

- ◆ La possession massive de tels titres incite donc le capital financier à se lancer dans toutes sortes d'opérations spéculatives à haut risque dont l'échec éventuel est payé... par les contribuables sous forme de plans de sauvetage. Cela a été le cas lors de la crise dite des *subprimes* il y a trois ans, contribuant ainsi à alourdir les dettes publiques !

Raison 4 : La dette publique, aliénation de la souveraineté des peuples.

- ◆ Les dettes publiques constituent un moyen de pression et de chantage sur les gouvernements de la part du capital financier, en les incitant ou contraignant à adopter des mesures d'austérité budgétaire pour leur remboursement. Ces mesures sont synonymes de coupes claires dans les dépenses sociales et de dégradation des services publics, dont les principales victimes sont les couches les plus pauvres et les plus précarisées de leurs populations.
- ◆ La dette publique institue ainsi une véritable dictature qui transforme nos gouvernants en pantins et ruine la souveraineté populaire. Elle crée ainsi une situation contre laquelle l'insurrection devient non seulement un droit mais un devoir : *«Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.»* (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, article 35)

Nous appelons, dans le cadre de Conseils populaires locaux, à l'audit et à la récusation des dettes publiques.

Plate-forme élaborée à Thann le 18 septembre 2011

Avez-vous déjà calculé le nombre d'emplois publics et privés que l'on peut maintenir et créer en refusant de rembourser les intérêts des dettes publiques pendant quelques minutes ?

Il faut plus qu'une ou deux grèves de 24 h et quelques manifs pour nous préserver du désastre qui s'annonce !

Le Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques se réunit pour organiser ses futures actions le

LUNDI 17 OCTOBRE 2011 à 18 heures

**au Local d'ATTAC, Mulhouse, 33 Grand-rue, 1er étage à droite, sonnette 4
REJOIGNEZ-NOUS !**

Si vous êtes intéressé-e-s, merci de le signaler à un des points de contact ci-dessous...

Contact : abolition-des-dettes-68@gmx.fr ou au 09.71.20.44.50.